La monnaie
dans la construction européenne

La mise en circulation de l'Euro au premier janvier 2002 est l'acte le plus important de la construction européenne aussi bien par ses effets sur la vie quotidienne des populations que par l'ampleur de sa signification et de ses conséquences.
Pour une construction européenne dont on a souvent reproché le caractère lointain et la lourdeur juridique, la création d'une monnaie unique a montré qu'une large majorité de la population, au moins dans le noyau dur de l'espace européen, était prête à abandonner un élément considéré comme un symbole fort de la souveraineté nationale. Mais cette initiative révèle aussi avec netteté les lacunes du projet européen et les difficultés, notamment dans les grands pays, à se plier aux disciplines consenties, surtout lorsque l'on souhaite infléchir les évolutions économiques en direction des volontés politiques.
On peut donc suivre les dynamiques et les incertitudes du projet européen à travers les principales étapes de la construction monétaire. Trois étapes principales sont identifiables :

- *Dans un premier temps, la construction monétaire est apparue comme un accompagnement nécessaire à une construction fondée surtout sur l'union douanière.*
- *Puis, à la suite notamment de l'effondrement du système de Bretton Woods elle est devenue un instrument de la construction européenne.*
- *Depuis la création de l'Euro elle constitue une réalité qui impose de nouveaux choix politiques.*

I. La monnaie, à la remorque de la dynamique européenne.

I.1. Jusqu'aux ébranlements monétaires des années soixante-dix, la monnaie n'a eu qu'un rôle accessoire dans le projet européen.

Ce projet paraît alors plutôt porté par la dynamique de l'union douanière et la volonté politique.
Certes la création de l'Union européenne des paiements (UEP) le 16 septembre 1950 précède largement l'acte fondateur du traité de Rome. Mais il s'agit alors de permettre aux pays européens de développer leurs échanges et de bénéficier de l'aide fournie par le plan Marshall. Un système de compensation permet à des pays ruinés par le conflit, d'exporter et d'importer en ne réglant que les soldes ce qui évite les sorties excessives de devises, rares à l'époque. Le système est régulé par la BRI, Banque des Règlements internationaux.
En revanche si la perspective d'une union monétaire n'est pas ignorée, elle reste un projet lointain du même ordre que le projet politique global. Dans l'immédiat le traité de Rome en reste à l'idée d'une union douanière et des institutions chargées de la mettre en place et de la faire fonctionner.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Histégé

Fiche de connaissances

La monnaie dans la construction européenne

I.2. Dès lors fixer les étapes d'une union monétaire pouvait paraître prématuré.

Une telle démarche entraînerait en effet la remise en cause d'un droit régalien fondamental. Dans les années cinquante, les défenseurs de l'idée européenne n'en sont pas là. En 1954 l'échec de la CED a bien montré, notamment en France l'impossibilité qu'il y avait alors d'accepter l'abandon, même partiel, des instruments de la souveraineté nationale. Une Europe des marchands certes mais qui reste une Europe des nations.
Par ailleurs les accords de Bretton Woods avaient établi un système de changes fixes. Dans ces conditions un abandon des monnaies nationales n'était ni nécessaire ni envisageable.

I.3. Pourtant les progrès de la construction européenne rendent nécessaire une coopération monétaire.

Le succès rapide du Marché Commun relance le projet d'harmonisation monétaire. C'est le but du plan Triffin de 1960. L'idée d'une convergence progressive des politiques économiques est relancée. Il faut alors harmoniser progressivement les politiques budgétaires et monétaires pour parvenir à cette convergence, à moins que ce ne soit l'inverse… Dans cette petite Europe de six pays, très proches à bien des égards, s'il y a incertitude sur les priorités - *le rapprochement des monnaies pour obtenir l'union économique, ou l'harmonisation économique pour produire l'union monétaire* -, il y a une volonté de progresser. Un Comité de politique conjoncturelle est créé en 1960, puis un Comité des gouverneurs des Banques Centrales en 1964 mais il n'a qu'un rôle consultatif. Pourtant les ministres des Finances des six pays arrivent à définir une position commune au sein du FMI.

II. L'instabilité monétaire des années 1970 conduit à l'ébauche d'une politique monétaire commune.

II.1. Elle met en évidence les difficultés créées par les variations monétaires au sein de l'Europe des Six, notamment sur le plan agricole.

La PAC, politique agricole commune, a été réalisée autour du principe, non de l'union douanière, mais du prix européen unique pour les grands produits agricoles. Une dévaluation monétaire importante pourrait mettre en péril cette règle de base. C'est le cas en 1969 lorsque la France dévalue sa monnaie après les événements de 1968 et le départ du Général De Gaulle.
En 1969 un mémorandum présenté par **Raymond Barre**, vice-président de la Commission Européenne, est étudié au sommet de la Haye et adopté par le Conseil des Ministres en janvier 1970. Il prévoit la réalisation par étapes d'une union économique et monétaire par les voies de la coordination des politiques économiques des Etats membres et du soutien monétaire sur la base de la solidarité à l'égard des partenaires connaissant des difficultés passagères.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.